

*La Cooperazione al cuore
del Mediterraneo*



*La Coopération au coeur
de la Méditerranée*

Capitalisation des résultats du Programme Opérationnel Italie-France Maritime

Cluster Environnement

Gênes, 26 juin 2013

Compte-rendu de l'animateur Federico Bussi
avec les contributions de l'expert Arianna Buti



Le séminaire de capitalisation du cluster « environnement » du Programme Italie/France Maritime 2007-2013 s'est déroulé selon le programme ci-dessous :

09h30- 10h00	Accueil des participants
10h00- 10h30	Introduction Présentation du processus de capitalisation -AGU Région Ligurie- Laura Canale Présentation du travail mené et de la journée de travail- AGU Présentation du groupe de travail -Expert méthodologue, Leman Srl
10h30- 13h00	Capitaliser nos expériences: les bonnes pratiques du PO Maritime 2007-2013 Présentation de la session- Animateur Federico Bussi Photographie du cluster : présentation et discussion- Expert Sara Nourbakhsh L'identification des bonnes pratiques: session participative
14h00- 16h00	Capitaliser pour le futur : première consultation sur Maritime 2014-2020 Récapitulation du travail effectué et présentation des activités de la session- Animateur Federico Bussi Les défis de la programmation 2014-2020 et anticipation des objectifs du futur programme- AGU Contributions aux travaux de la <i>Task Force</i> Maritime 2014-2020 : session participative
16h00- 16h30	Conclusions Récapitulation des outputs et confrontation sur les résultats de la journée Prochaines étapes

Ce compte-rendu constitue la synthèse de la discussion des deux sessions participatives menées par l'animateur: celle du matin intitulée « Capitaliser nos expériences: les bonnes pratiques du PO Maritime 2007-2013 » et celle de l'après-midi intitulée « Capitaliser pour le futur: première consultation sur Maritime 2014-2020 ».

Session1 Capitaliser nos expériences: les bonnes pratiques du PO Maritime 2007-2013

Au cours de cette séance plénière l'animateur a invité les porteurs des projets à indiquer les principaux facteurs de succès et les principaux points critiques par rapport à quatre « dimensions exemplaires »:

- implication des acteurs-clé du territoire,
- impact sur le territoire des actions des projets,
- pérennité, c'est à dire la prise en charge des actions du projets par les autorités locales ou par les acteurs privés,
- innovation.

En ce qui concerne la méthode de travail, les participants ont été divisés en trois groupes, selon les caractéristiques des projets :

- Groupe A "Gestion des ressources"

Projets: COREM, ACTIVE, ZOUMGEST, REDLAV - Animateur Federico Bussi

- Groupe B "Changement climatique"

Projets: RESMAR, MOMAR, REDLAV, COREM -Animateurs: Lesia Sargentini et Alessandra Succhiarelli

- Groupe C "Energies renouvelables"

Projets : BIOMASS, PAST- Animateur Arianna Buti

Le résultat final du travail est reporté au sein du tableau 1.

Ci-dessous vous trouverez une synthèse des idées fournies par les porteurs des projets.

Groupe A « Gestion des ressources »

En ce qui concerne l'implication des **acteurs-clé**, un des principaux facteurs de succès a été la rédaction d'un protocole de planification participative pour la gestion d'une zone protégée : Afin de préparer ce document il a fallu identifier les intérêts sur place et les conflits potentiels ainsi que les propositions de médiations. Le projet ACTIVE, dont la bonne pratique susmentionnée relève (<https://sites.google.com/a/acti-ve.net/acti-ve-francaise/file-cabinet>), visait à améliorer la situation environnementale de la Municipalité de Capannori (Lucques, Toscane), par le biais de la réduction de la production des déchets, en récompensant en même temps les citoyens à travers une réduction des impôts. Dans le même sens le projet ZOUMGEST, concernant la gestion des zones humides, a identifié une solution technique pour résoudre un conflit entre les agriculteurs et les pêcheurs. Par rapport aux autres projets, les études effectués par les projets Maritime ont été utilisés par les Administrations Publiques locales dans le cadre des leurs plans de développement.

Néanmoins, un des « secrets » en thème d'implication des acteurs-clé du territoire est l'engagement direct des porteurs des projets vis-à-vis les administrateurs, les élus, les opérateurs économique et la population des régions concernées.

La principale criticité est due aux différentes compétences institutionnelles et législatives des acteurs sur le territoire, à la fois au niveau local et transfrontalier, lors qu'il s'agit de transférer une bonne pratique d'une région à l'autre.

Par rapport à l'**impact sur le territoire**, le projet ZOUMGEST a déterminé un impact très

important, car il a produit une modification législative en thème de réseau environnementale, dans le sens que les zones humides ont été insérées entre les compétences de gestion de l'Administration locale. Un autre projet Maritime 2007-2013 a déterminé la création d'une nouvelle zone protégée.

La création et la distribution des matériels d'information et de communication en deux langues a été un des principaux impacts du projet concernant les maladies vectorielles.

Un autre impact très significatif relève de la gestion du territoire : certaines projets ont créé des itinéraires environnementales (sentiers avec signes et panneaux) qui, en tant que réalisations physiques, constituent un véritable « héritage » du projet en faveur du territoire, en valorisant les ressources naturelles et environnementales de la région.

Par rapport aux principales difficultés, aussi dans ce domaine la criticité la plus importante concerne le transfert des impacts d'une région à l'autre (problème de reproductibilité).

En ce qui concerne la **pérennité**, le résultat principal a été l'adoption de nouvelles procédures et/ou pratiques développées par les projets au sein des organismes locaux. Ceci a été démontré par le projet qui traitait le problème de la diffusion des maladies vectorielles, où les nouveaux dispositifs de lutte ont été appliqués par les institutions locales responsables de la santé.

Un autre résultat important a été la continuité d'une communauté des pratiques transfrontalière d'un projet, qui continue à opérer au delà de la fin administrative du même projet. Dans le même sens, la création d'un Observatoire permanent a été mentionnée en tant que facteur de pérennité du projet.

En général, la criticité la plus importante relève de la différence des objectifs entre les régions partenaires, surtout au niveau transfrontalier et du manque des ressources financières.

Par rapport à l'aspect de l'**innovation**, un résultat très significatif a été la découverte d'un nouvel insecte, précédemment non catalogué, ainsi que l'identification des nouvelles maladies transmises par les insectes. Très innovant a été aussi la méthode de standardisation et simplification des données. (<http://www.redlav.com/fr/resultats-du-projet/action-n-3-developpement-dune-strategie-de-contrles-frontaliers-antivectoriels-pour-une-approche-commune-en-matiere-de-traitements-biologiques-chimiques-physiques-et-mecaniques/>).

Autres résultats innovants concernent la création d'applications pour les dispositifs mobiles en thème de gestion des zones protégées.

La principale difficulté par rapport à l'innovation est représentée par la durée limitée des projets : en thème de recherche scientifique, les temps de développement et de test des nouvelles applications nécessiteraient de beaucoup plus de temps de celui prévu par le PO actuel. En fin, la différence de compétences et connaissances scientifiques entre les partenaires peut constituer un obstacle en vue de la création et de la diffusion des solutions innovantes.

→ pour aller plus loin...

www.projectcorem.eu

www.acti-ve.net

www.redlav.com

Dans le tableau suivant sont énumérés les éléments de succès des projets du groupe A, comme indiqués par les bénéficiaires pendant le Séminaire. Les dimensions-clés intéressées sont quatre : la participation des stakeholders de référence, les effets sur le territoire. La pérennité des actions proposées (dans le sens d'une consolidation du réseau institutionnel) et l'approche innovatrice des initiatives.

Tableau 1 GROUPE A Gestion des ressources: facteurs de succès et points critiques des projets du PO Maritime 2007-2013

FACTEURS DE SUCCES			
Acteurs-clé	Impact sur le territoire	Pérennité	Innovation
Protocole de projet participatif pour l'aménagement de l'aire protégée	Itinéraires de randonnés, Aménagement, Valorisation	Adoption de nouveaux procédures/pratiques développées par les sujets du territoire	Scientifique Mobile Apps
Engagement direct	Modification de loi à niveau provincial	Communauté transfrontalière pérenne	Nouveaux maladies
	Création d'une nouvelle aire protégée	Observatoire	Protocoles de monitoring et simplification des données
	Création et diffusion de matériel de communication		
POINTS CRITIQUES			
Acteurs-clé	Impact sur le territoire	Pérennité	Innovation
Compétences différentes avec Difficulté de transférer le savoir faire	Difficulté de transférer l'impact au niveau transfrontalier	Différents objectifs et manque des ressources financières	Durée des projets
			Différentes compétences entre partenaires

Groupe B « Changement climatique »

Au sujet de l'**implication des acteurs-clés**, plusieurs facteurs de succès ont été mis en évidence, d'abord, principalement de la part du projet MOMAR, la diversité et multiplicité des acteurs impliqués (sujets institutionnels, sectoriels, scientifiques etc) qui a permis de donner une forte impulsion et importance au projet, et la capacité de gouvernance au niveau transfrontalier - p.e. les rapports déjà consolidés avec IFREMER, Institut National pour la Recherche et l'Exploitation de la Mer, ont permis d'opérer réellement au niveau transfrontalier. Après, le projet RESMAR (<http://www.res-mar.eu/fr/communication/produits.php>) a souligné l'importance des projets stratégiques, l'implication (aussi au niveau de sous-projet) de

partenariats transfrontaliers et de sujets extérieurs au projet mais intéressés à celui-ci, qui ont favorisé une participation active et une réelle coopération transfrontalière. De plus, l'implication des autorités nationales françaises pour les questions liées aux risques naturels a paru déterminante.

Etablir des relations apparaît donc une stratégie gagnante à développer ultérieurement afin de réaliser actions de système, surtout en visant à l'implication nécessaire et complète des utilisateurs finaux de façon à correspondre efficacement à leur requêtes et leur préférences.

Une criticité qui est émergée pendant le débat est représentée de persistantes difficultés rencontrées dans l'instauration et le maintien d'un lien stable entre secteur scientifique et secteur institutionnel, à cause de différents langages et contenus (différentes exigences, temps et finalités) propres des deux secteurs. Par conséquent, ce qui paraît manquant dans les projets c'est une dimension stratégique effective, une vision du projet (de la part du partenariat) qui soit projetée sur le long terme, capable de viser à une consolidation des résultats et des activités.

Au sujet **d'impact sur le territoire**, parmi les résultats les plus appréciables et tangibles qui découlent des projets il y a la création d'une nouvelle zone marine protégée. Autres éléments de succès sont représentés par le Réseau Ecologique transfrontalier des territoires de Corse, Ligurie, Sardaigne et Toscane créé par le projet COREM (<http://www.projectcorem.eu/fr/Projet/Sousprojets/SousprojetC/index.html>) et la plateforme d'échange de données marines établie par le projet MOMAR (<http://momar.crs4.it/>), qui prévoit un système de monitoring intégré qui se base sur de différentes méthodes (mesure *in situ*, mesure en mer ouverte, lancement de bouées océanographiques) qui produisent des données convenablement systématisés par des systèmes informatiques appropriés.

Au sujet du monitoring, un autre projet qui a un fort impact sur le territoire est RESMAR qui a créé ce que l'on appelle « mosaïque radar transfrontalier », un système de partage de données radar enregistrées au moyen d'une activité de monitoring accomplie sur une vaste aire de la mer Tyrrhénienne entre Toscane, Sardaigne, Corse et Ligurie ; ce système assure une meilleure coordination des procédures d'alerte et de gestion des risques de déroutage hydrogéologique côtière. Les projets développés dans le cadre du monitoring marin ont produit dans l'ensemble des résultats intéressants et d'importance transfrontalière.

La principale criticité émergée pendant les travaux concerne la cession des données : il est impossible de puiser à des bases de données existantes, parfois produits par d'autres projets de coopération, qui pourraient garantir un échange d'informations plus aisé et une implémentation des résultats, c'est-à-dire une vraie capitalisation des résultats.

En ce qui concerne la **consolidation**, un important résultat est représenté par le Réseau Corem, qui a montré la forte volonté des quatre Régions de l'espace Maritime à consolider la mise en réseau de bonnes pratiques dans la gestion intégrée des zones sensibles, en créant un Observatoire permanente pour la diffusion continue de lignes guide du secteur.

En général, on est d'accord en l'idée que la consolidation de réseaux de partenariat, même à travers le développement de projets de réseau et d'échange de bonnes pratiques, favorise la consolidation des résultats.

Ce qui a été le plus difficile c'est l'accès à données déjà existantes ; pas important pour obtenir des données amélioratives et intégratives de celles existantes et une efficace valorisation et communication des activités liées au projet, un autre élément incontournable pour la bonne réussite d'un projet qui assure/promeut le plein partage de ses bénéfices de la part des utilisateurs/destinataires finaux et donc la soutenabilité du projet.

En ce qui concerne **l'innovation**, les éléments de succès relevés sont :

- Le protocole introduit par le projet REDLAV avec l'hôpital pour enfants Mayer de Florence
- Un système de réseau transfrontalier de lutte anti-vectorielle (surtout concernant la

- nocivité des moustiques en milieu urbain) ;
- Un système gestionnaire à l'avant-garde sur les méthodologies de monitoring marin élaboré avec le projet MOMAR ;
 - Un réseau de webcam pour le monitoring de l'érosion côtière ;
 - La localisation de modèles de pointe et transférables de gestion saisonnière des déchets dans des zones touristiques (projet RESMAR).

Les principales criticités relevées concernent le problème de la transfrontalierité, c'est-à-dire d'assurer que tous les partenaires de projet bénéficient de ces innovations, vus les différents niveaux de développement scientifique des acteurs, et la disponibilité financière des partenaires pour un soutien adéquat des projets (investissement marginal)

→ pour aller plus loin...

www.mo-mar.net

www.projectcorem.eu

www.res-mar.eu

www.redlav.com

Dans le tableau suivant sont énumérés les éléments de succès des projets du groupe B, comme indiqués par les bénéficiaires pendant le Séminaire. Les dimensions-clés intéressées sont quatre : la participation des stakeholders de référence, les effets sur le territoire. La pérennité des actions proposées (dans le sens d'une consolidation du réseau institutionnel) et l'approche innovatrice des initiatives.

Tableau 2 *GRUPE B Changement climatique : facteurs de succès et points critiques des projets du PO Maritime 2007-2013*

FACTEURS DE SUCCES			
Acteurs-clés	Impact sur le territoire	Consolidation	Innovation
Diversité et multiplicité des acteurs impliqués	Création d'une nouvelle zone marine protégée	Mise en réseau de bonnes pratiques dans la gestion intégrée des zones sensibles	Protocole introduit par le projet REDLAV avec l'hôpital pour enfants Mayer de Florence
Capacité de gouvernance au niveau transfrontalier (établir des réseaux)	Réseau écologique transfrontalier		Système gestionnaire à l'avant-garde sur les méthodologies de monitoring marin
Pour les projets stratégiques : forte	Plateforme d'échange de		Réseau de webcams pour le monitoring de

implication aussi dans les sous-projets, autant de la part des partenaires transfrontaliers que de la part de sujets extérieurs au partenariat	données marines		l'érosion côtière
Implication des utilisateurs finaux	Création de ce que l'on appelle « Mosaïque radar transfrontalier »		Modèles avancés et transférables de gestion saisonnière des déchets dans des zones touristiques
POINTS CRITIQUES			
Acteurs-clés	Impact sur le territoire	Consolidation	Innovation
Difficultés dans l'instauration et le maintien d'un lien stable entre des mondes différents (p.e. institutionnel et scientifique)	Cession des données et impossibilité de pouvoir puiser à des bases de données existantes	Difficulté dans l'accès à des données déjà existantes et dans une efficace valorisation et communication des activités liées au projet	Transfrontalierité, c'est-à-dire d'assurer que tous les partenaires de projet bénéficient de ces innovations
Manque d'une vision stratégique			Disponibilité financière des partenaires pour un soutien adéquat aux projets

Groupe C "Énergies renouvelables"

Au sujet de l'implication des acteurs-clés, un des facteurs principaux de succès a été l'implication des acteurs du territoire dans la réduction des consommations et des émissions des habitations, comme prévu par la communauté internationale et par le Pacte des maires selon la formule 20-20-20 (abattage des gaz à effet de serre de 20% et montée de l'énergie de sources renouvelables à 20% avant 2020), vu que plus de 30% des émissions dans l'atmosphère de la province de La Spezia viennent des travaux de construction à titre privé et des travaux publics (55% des consommations énergétiques de l'habitation est dû à l'efficacité insuffisante des bâtiments et des installations). Avec l'initiative « copropriétaires efficaces », promue par le service Pacte des maires de la province de La Spezia, en collaboration avec la Commune chef-lieu et l'université de Gênes. L'initiative expérimentale implique les citoyens et veut favoriser, à travers un avis, les procès de requalification énergétique d'immeubles à travers un diagnostic énergétique réalisé par l'université de Gênes, qui indiquera les interventions réalisables pour améliorer les performances énergétiques. Un plan économique financier sera aussi élaboré et, sur la base des coûts des interventions, des économies énergétiques possibles et des suivantes épargnes économiques, précisera les temps de retour sur investissement. De plus le projet PAST (http://www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html) a impliqué environ 255 Communes de la zone transfrontalière à travers leur adhésion au Pacte des maires. Le projet BIOMASS a vu

8

l'implication d'acteurs-clés du secteur forestier avec la constitution de consortiums mixtes public/privé pour la gestion et la production d'énergie qui dérive de biomasse. Une criticité comme pour le projet Past que pour le projet BIOMASS est la difficulté d'impliquer les administrateurs locaux en première personne. Au sujet d'impact sur le territoire, le projet BIOMASS prévoit la création de 2 consortiums forestiers de Promotion de consortiums qui unissent les institutions publiques locales, les propriétés foncières et les entreprises du secteur agro-forestier pour fournir la matière première. Concernant la criticité, dans ce cas aussi la principale difficulté est celle de transférer l'impact aussi de province à province.

([http://biomass.site-internet-](http://biomass.site-internet-corse.net/modules.php?op=modload&name=Downloads&id_op=viewdownload&cid=48)

[corse.net/modules.php?op=modload&name=Downloads&id_op=viewdownload&cid=48](http://biomass.site-internet-corse.net/modules.php?op=modload&name=Downloads&id_op=viewdownload&cid=48)), En ce qui concerne la **consolidation**, le projet BIOMASS a impliqué *in primis* les consortiums forestiers pour la production d'énergie renouvelable, qui ont devenu eux-mêmes partenaires dans le projet BIOMASS 2 et à travers l'achat d'outillage en faveur des filières des consortiums forestiers nés à Villa Basilica et sur les collines près de Lucca l'implémentation des activités sera possible, en continuité avec ce qui a été réalisé pour le projet BIOMASS. Le projet PAST avec l'adhésion au Pacte des Maires des Communes de la zone transfrontalière générale, et la réalisation du PAES permettra aux communes qui ont adhéré d'accéder à des financements ultérieurs à travers le Fond Européen pour l'Efficiéce Energétique (European Energy Efficiency Fund EEE F) du Programme Energétique Européen pour la Reprise (European Energy Program for Recovery EEPR) nouvel instrument financier de l'UE dédié aux énergies soutenables qui a été lancé le 1^{er} juillet 2011, géré par la Banque Européenne pour les Investissements (BEI), pour financer le développement de projets dans le cadre d'efficiéce énergétique et énergies renouvelables, contribuant à atteindre les objectifs prévus dans le Paquet Climat-Energie 20-20-20. La criticité principale dans ce sens est le manque de personnel dédié à la mise à système et implémentation des activités réalisées. En ce qui concerne l'innovation, les projets n'ont pas engendré d'innovation technologique ni scientifique mais ils ont été définis comme des modèles innovateurs, avancés et transférables de gestion de la ressource biomasse. Les principales criticités rencontrées concernent le problème de la transfrontalierité, c'est-à-dire d'assurer que tous les partenaires du projet bénéficient de ces innovations, vus les différents niveaux de développement des acteurs.

→ pour aller plus loin...

<http://biomass.site-internet-corse.net/>

http://www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html

Dans le tableau suivant sont énumérés les éléments de succès des projets du groupe C, comme indiqués par les bénéficiaires pendant le Séminaire. Les dimensions-clés intéressées sont quatre : la participation des stakeholders de référence, les effets sur le territoire. La pérennité des actions proposées (dans le sens d'une consolidation du réseau institutionnel) et l'approche innovatrice des initiatives.

Tableau GROUPE C « Gestion des ressources » : facteurs de succès et points critiques des projets du PO Maritime 2007-2013

FACTEURS DE SUCCES			
Acteurs clés	Impact sur le territoire	Consolidation	Innovation - implication
Implication des citoyens dans les procès de réduction des consommations et des émissions des habitations	Création de 2 consortiums forestiers : Promotion de consortiums qui unissent les institutions publiques locales, les propriétés foncières et les entreprises du secteur agro-forestier pour fournir la matière première	Les consortiums forestiers pour la production d'énergie renouvelable sont devenus eux-mêmes partenaires dans le projet	Modèles de pointe et transférables de gestion de la ressource Biomasse
Implication de plus d'1/4 dans des programmes qui visent à la réduction des consommations et des émissions et à l'efficacité énergétique en générale		Possibilité d'accéder à des financements ultérieurs à travers le Fond Européen pour l'Efficacité Energétique (European Energy Efficiency Fund - EEE F)	
CRITICITES			
Acteurs clés	Impact sur le territoire	Consolidation	Innovation
Difficulté d'impliquer les administrateurs locaux en première personne.	Difficulté de transférer l'impact aussi de province à province	Manque de personnel dédié à la mise en système et implémentation des activités réalisées	Difficulté d'assurer que tous les partenaires de projet bénéficient d'

Session2. Capitaliser pour le futur: première consultation sur Maritime 2014-2020

Dans cette deuxième session, conduite en plénière, l'animateur a invité les participants à suggérer, dans le cadre des trois priorités d'investissement prévues dans le Nouveau Programme Maritime 2014-2020, notamment la 5A (« Changement climatique (érosion côtière, incendies, risque hydrogéologique) », la 5B (Sécurité marine et maritime) et la 6C (« Gestion du patrimoine naturel et culturel »), des exemples d'actions en vue d'une valorisation de la dimension transfrontalière du même Programme.

En ce qui concerne le programme de travail de la session, les experts de l'AUG ont d'abord expliqué plus en détail les trois priorités d'investissement retenues jusqu'à présent par la *Task Force* et par la suite l'animateur a invité les participants à suggérer, toujours avec la méthode des fiches de visualisation, des exemples d'actions selon la priorité d'investissement correspondante.

Les propositions obtenues sont récapitulées au sein du tableau 2.

Ci-dessous vous trouverez une synthèse des contributions fournies à ce propos par les porteurs des projets.

En ce qui concerne la priorité d'investissement **5A (« Changement climatique »)**, les participants ont formulé la nécessité d'analyser et d'étudier d'une façon commune l'impact lié à la diffusion des nouvelles espèces qui habitent l'espace marin et terrestre de coopération (ainsi que les maladies vectorielles que ces espèces transmettent) et ils ont réaffirmé l'importance de gérer en manière transfrontalière les autres impacts liés au changement climatique actuellement prévus par le nouveau programme (érosion côtière, incendies, risque hydrogéologique) ; la typologie de coopération envisagée regarde à la fois l'aspect du contrôle et suivi et la préparation de protocoles communs pour la gestion de ces risques.

En thème de **sécurité maritime et marine (priorité 5B)**, les principaux exemples d'action concernent la gestion des déchets des bateaux et l'économie d'énergie dans la gestion des ports (surtout au niveau des ports de plaisance).

En termes de **gestion du patrimoine naturel et culturel (priorité 6C)**, les actions envisagées ont regardé la création d'une web-TV pour valoriser les activités des projets, les politiques communes sur la sauvegarde du paysage méditerranéen, la réalisation d'un système de « labélisation » dans le cadre d'un réseau des parcs « verts » dans l'espace de coopération et la recherche sur les espèces végétales en vue d'une agriculture plus durable.

En général, au-delà de la priorité thématique, les participants ont envisagés des différents types de coopération transfrontalière, à savoir:

- expérimentation des pratiques et d'expériences au niveau local sur le même sujet, lors que la coopération transfrontalière devient l'occasion pour échanger les bonnes pratiques, les méthodes etc., dans un esprit d'apprentissage mutuel;
- expérimentation des pratiques et des dispositifs innovants sur un espace physique commun (comme dans le cas des micro-algues qui se déplacent en fait sur tout l'espace de coopération);
- systèmes de surveillance basés sur l'utilisation des TIC d'une façon diffusée (avec le support des usagers qui mettent à jour les bases des données à travers de leurs dispositifs mobiles) ;
- système de certification (labélisation) dans les quels le réseau transfrontalier définit un parcours de qualité pour valider les expériences positives de gestion de systèmes complexes (parcs naturels, ports de plaisance, par exemple).

Le tableau suivant fait référence aux priorités FEDER (Fond Européen de Développement Régional) pour la période 2014-2020 au sujet de l'environnement. Pour chaque aire thématique on a inséré les observations et les propositions de la part des participants au Séminaire.

Tableau 4 Suggestions pour les projets du Nouveau Programme Maritime 2014-2020 selon la priorité d'investissement

Priorité d'investissement 5A « CHANGEMENT CLIMATIQUE » (érosion côtière, incendies, risque hydrogéologique)	Priorité d'investissement 5B SECURITE' MARINE ET MARITIME	Priorité d'investissement 6C GESTION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL
Promotion de la défense du territoire	Possibilité d'utilisation des déchets des bateaux	Techniques et espèces végétales pour une agriculture plus durable
Adaptation au changement climatique: nouvelles espèces animales et végétales, maladies vectorielles	Classification des déchets à bord des bateaux Piloteage hauturier B Bonifacio (ZMPV)	Financement d'une WEB-TV sur les activités et projets pour améliorer les territoires
Impacts de la gestion partagée des espèces exotiques	Economies d'énergie pour une diminution de la pollution dans les zones portuaires	Éoliques communes pour protéger les paysages méditerranéens
Optimisation et intégration des systèmes de surveillance		Réseau des Parcs (label transfrontalier)
Création de protocoles communs dans la gestion et la prévention des incendies		Communauté maritime de la protection/préservation d'espaces terrestres
Réseau transfrontalier pour l'érosion côtière (Observatoire/Suivi)		Valorisation des activités culturelles territoriales typiques conjuguées à la durabilité environnementale
Surveillance des territoires transfrontaliers colonisés par de nouveaux insectes vecteurs de maladies		Réseau Ecotourisme
Surveillance complémentaire (utilisateurs)		Développement durable et la compétitivité
Information Population Risque hydrogéologique		
Surveillance accrue des espèces vectorielles invasives Bénéficiaires: population, laboratoires, universités, service de lutte		
<i>Green economy Green Job</i> Procès de filière ou de <i>cluster</i>		
Mobiliser le potentiel économique de l'EE et RES		